

## Résumé des modifications aux Lois du jeu IFAB / Adaptations aux Lois du jeu

Loi	Thème	Modification/Précision
3 – Terrain	Personnes supplémentaires sur le terrain de jeu	<p>Si un officiel d'équipe, un joueur remplaçant, remplacé ou expulsé intervient dans le jeu, l'arbitre (en application de la règle de l'avantage) interrompt la partie. Dans de tels cas et selon l'endroit de l'infraction, le jeu reprendra par un coup franc direct/coup de pied de réparation.</p> <p><i>Explication: Ceci est une modification majeure. L'infraction aux Lois du jeu par la personne concernée pourra dorénavant être sanctionnée bien plus sévèrement. Auparavant, seul une balle d'arbitre ou un Coup-franc indirect pouvait être accordé.</i></p>
4 – Équipement des joueurs	Équipement prévu obligatoire	<p>Un joueur qui perd une chaussure ou un protège-tibia par inadvertance, doit remédier à la conformité de son équipement le plus vite possible, respectivement jusqu'au prochain arrêt de jeu. Jusque-là, il est autorisé à continuer à jouer et un but marqué ou un ballon joué pendant ce laps de temps ne constitue pas une infraction.</p> <p><i>Explication: La nouveauté est ici la durée. Combien de temps un joueur avec un équipement non-conforme a le droit de continuer à jouer? En l'occurrence, jusqu'à la prochaine interruption de jeu.</i></p>
5 – Arbitre	Droits et devoirs de l'arbitre – Blessures	<p>Un joueur peut (brièvement) être soigné sur le terrain et ne doit pas le quitter après les soins si le joueur adverse responsable de la blessure doit être averti ou expulsé pour son action. La notion de soins brefs implique un délai inférieur à 25 secondes (Règle d'or).</p> <p><i>Explication: Important dans cette modification est qu'en cas de traitement après un avertissement ou une expulsion, le temps accordé selon les Lois du jeu pour le traitement n'est qu'à titre indicatif.</i></p>
7 – Durée du match	Temps rajouté	<p>Seuls le temps perdu pour les blessures et éventuellement les pauses-boissons, le cas échéant, sont pris en compte pour décider du temps à rajouter.</p>
8 - Coup d'envoi et reprise du jeu	Coup d'envoi	<p>Lors du coup d'envoi le ballon est en jeu lorsqu'il a été botté et <u>clairement</u> mis en mouvement dans une quelconque direction.</p> <p><i>Explication: Le ballon ne doit plus être joué vers l'avant.</i></p>
8- Coup d'envoi et reprise du jeu	Balle à terre – Infraction/ Sanctions	<p>Un but valable ne peut être marqué sur une balle à terre que si au moins 2 joueurs ont touché le ballon. Autrement, reprise du jeu par un coup de pied de but ou de coin.</p> <p><i>Explication: Remplacer « directement » par « sans toucher au moins 2 joueurs » est plus claire.</i></p>
10 – Déterminer l'issue	Avant le début des tirs au but	<p>Si le nombre de joueurs d'une équipe se réduit avant ou <u>pendant</u> les tirs au but, l'équipe adverse doit elle-aussi réduire le nombre de ses joueurs et en informer l'arbitre.</p>

Loi	Thème	Modification/Précision
d'un match		<i><u>Explication:</u> Il est maintenant clairement défini que lors d'une séance de tir au but, un quelconque changement du nombre de tireurs d'une équipe rend obligatoire pour l'adversaire d'adapter le nombre de ses tireurs, que cela soit avant ou pendant la séance de tirs au but.</i>
11 – Hors-jeu	Position de hors-jeu	Les mains et les bras tant des joueurs que du gardien de but n'entrent pas en ligne de compte dans la décision de la position de hors-jeu.  <i><u>Explication:</u> La pratique jusqu'alors en vigueur est nouvellement précisée et inscrite dans les Lois du jeu.</i>
11 – Hors-jeu	Infraction / Sanctions	La reprise du jeu après une décision de hors-jeu est située à l'endroit où l'infraction a été commise (par ex. toucher du ballon). Ceci peut aussi être dans sa propre moitié de terrain (par ex. quand un joueur revient pour s'emparer du ballon).  <i><u>Explication:</u> La règle et son interprétation étaient jusqu'à présent contradictoire. Au même titre que dans toute autre infraction aux Lois du jeu, dans le cas d'un hors-jeu, le coup-franc sera accordé au lieu de l'infraction.</i>
11 – Hors-jeu	Infraction / Sanctions	Si un <u>défenseur</u> quitte le terrain sans autorisation de l'arbitre, on part du principe qu'il se trouve sur la ligne de but ou ligne de touche pour juger de la position de hors-jeu. Ceci est valable jusqu'à un arrêt de jeu ou que son équipe ait dégagé le ballon en direction de la ligne médiane et que celui-ci se trouve hors de la surface de réparation.  <i><u>Explication:</u> Il est nouvellement défini à partir de quand un défenseur n'est plus pris en considération dans la prise de décision.</i>
11 – Hors-jeu	Infraction / Sanctions	Si un <u>attaquant</u> quitte le terrain pour se soustraire au hors-jeu et qu'il revient avant la prochaine interruption de jeu ou avant que les défenseurs aient dégagé le ballon hors de leur surface de réparation en direction de la ligne médiane, il convient de considérer pour juger de la position de hors-jeu que l'attaquant se trouvait sur la ligne de but.  Si le joueur revient sur le terrain sans autorisation de l'arbitre et qu'il n'est pas sanctionné pour hors-jeu, il sera averti s'il tire un avantage de sa position. Le jeu reprendra par un coup franc indirect à l'endroit où se trouvait le ballon au moment de l'interruption.  <i><u>Explication:</u> Il est nouvellement défini, jusqu'à quand doit-on prendre en considération l'attaquant dans l'appréciation du hors-jeu.</i>
12 - Fautes et incorrections	Avantage	Lors d'une infraction justifiant une expulsion (faute grossière, 2ème avertissement, etc.) un avantage ne peut être accordé que s'il y a une occasion de but manifeste. Si le joueur à expulser reprend part au jeu ou gêne un adversaire, le jeu doit être interrompu, le joueur fautif expulsé et le jeu repris par un coup franc indirect à l'endroit où le joueur a repris part au jeu.  <i><u>Explication:</u> Dans les rares cas où l'arbitre doit/devrait expulser un joueur mais qu'il décide (en raison d'une chance de but manifeste) d'accorder un avantage, il ne serait pas fair-play que le joueur fautif</i>

Loi	Thème	Modification/Précision
		<i>intervienne dans l'action qui suit. Ainsi, l'arbitre peut/doit nouvellement arrêter le jeu. Il n'est pas imaginable que le joueur qui doit être expulsé marque un but, participe à une action amenant un but ou empêche l'adversaire de marquer.</i>
12 - Fautes et incorrections	Empêcher un but ou annihiler une occasion de but manifeste	<p>Si un joueur tente d'empêcher un but de la main ou annihile une occasion manifeste, le fautif doit être expulsé indépendamment de l'endroit de l'infraction.</p> <p>Si un joueur empêche un but ou annihile une occasion manifeste en commettant une faute dans sa propre surface de réparation, il sera <u>averti</u>.</p> <p>Dans les situations suivantes, le joueur sera <u>expulsé</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La faute consiste à tenir, pousser ou tirer;</li> <li>• Le joueur n'essaie pas de jouer le ballon, ou n'a aucune possibilité de jouer le ballon;</li> <li>• L'infraction est si grave que le joueur doit être expulsé, indépendamment de l'endroit de la faute (par ex. faute grossière)</li> </ul> <p><i><u>Explication:</u> Lorsqu'un défenseur empêche/annihile une chance de but manifeste dans la surface de réparation, cette chance de but est redonnée au moyen d'un coup de pied de réparation. Le fautif doit en conséquence être sanctionné moins sévèrement (uniquement averti) que si l'infraction/faute venait à avoir lieu à l'extérieur de la surface de réparation. Toutefois, lorsque l'infraction/faute est une faute de main ou qu'il n'y a aucune intention de la part du fautif de jouer la balle ou de s'en emparer (comme défini dans le texte), le joueur fautif sera alors expulsé.</i></p>
12 - Fautes et incorrections	Reprises de jeu après fautes et infractions	<p>Une faute commise hors du terrain dans le cadre d'une action de jeu normale entraîne un coup franc sur la ligne de touche ou de but, à l'endroit le plus proche du lieu de l'infraction. S'il s'agit d'une infraction qui entraîne un coup franc direct et que l'endroit de la faute s'avère être dans la surface de réparation du fautif, un penalty sera ordonné.</p> <p><i><u>Explication:</u> Lorsque deux joueurs quittent le terrain lors d'une action de jeu et qu'un des joueurs commet une faute sur son adversaire direct à l'extérieur du terrain, l'arbitre ne pouvait jusqu'à présent "sanctionner" la faute que par une balle d'arbitre.</i></p>
14 - Penalty	Infractions / Sanctions	<p>Si un penalty doit être répété parce que le gardien de but commet une infraction aux lois du jeu, il devra être averti.</p> <p><i><u>Explication:</u> Lors d'un coup de pied de réparation, le gardien qui se sera rendu coupable d'une antisportivité sera nouvellement sanctionné par un avertissement.</i></p>
15 - Rentrée de touche	Infractions / Sanctions	<p>Si le joueur effectuant la rentrée de touche est gêné de manière antisportive (y compris par le non-respect de la distance minimale de 2 m), un avertissement sera prononcé et le jeu reprendra par un coup franc indirect si la rentrée de touche a déjà été exécutée.</p> <p><i><u>Explication:</u> Cela clarifie le fait que le non-respect de la distance de 2 m est considéré comme une distraction ou une gêne abusive.</i></p>

## **COMMISSION DE DISCIPLINE.**

### **Procès Verbal**

\* Séance du : 02.10.2016

\* Sous la présidence de : Mr. BENABBOUNE Miloud

\* Membres Présents : Mr. RAHMANE Bouziane  
Mr. KASRI Djillali  
Mr. MIR Abdeldjawed

& & & & & & & & & & & & & & & & & & & &

### **ORDRE DU JOUR**

1- Traitement des affaires.

& & & & & & & & & & & & & & & & & & & &

## **Extrait Du Règlement du Championnat de Football Amateur** **Des Divisions Honneur et Pré Honneur**

### **Chapitre 5**

#### \* **Article 131** : Amendes

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de trente (30) jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par Mois de retard à l'équipe senior du club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

# CATEGORIE SENIORS

## 1- Traitement des Affaires :

Suite à l'examen des pièces versées au dossier et aux rapports des officiels; la C.D. a pris les décisions suivantes :

\*\*\*\*\*

### **AFFAIRE N° : 008**

\* **Rencontre : CRBSABenyoub-IRBTabia «Seniors» du 01/10/16 (Coupe de Wilaya)**

#### **Joueurs Expulsés :**

- BERRABAH Kada (SABenyoub) lic n°220141 pour cumul cartons (1<sup>ère</sup> Contestation de décision, 2<sup>ème</sup> Contestation de décision) -02 (deux) matchs de suspension ferme + **2000 DA.**
- BOUBAKEUR Soufiane (Tabia) lic n°22220 pour cumul cartons (1<sup>ère</sup> Contestation de décision, 2<sup>ème</sup> retard la reprise de jeu) -01 (un) match de suspension ferme + **1000 DA.**

L'avertissement reste à comptabilisé.

#### \* **Joueurs Avertis:**

- ABED Abderrahim (SABenyoub) lic n°220131 pour CASportif
- ABED Sid Ahmed (SABenyoub) lic n°220126 pour contestation de décision - 01(un) match de suspension ferme + **1.000 DA**
- BENMANSOUR Fouad (Tabia) lic n°22224 pour contestation de décision - 01(un) match de suspension ferme + **1.000 DA**
- SEKRANE Boumediene (Tabia) lic n°22213 pour contestation de décision - 01(un) match de suspension ferme + **1.000 DA**
- AOUAD Miloud (Tabia) lic n°22211 pour retarder la reprise de jeu

\*\*\*\*\*

### **AFFAIRE N° : 009**

\* **Rencontre : MCAmalza-Ezdihar «Seniors» du 30/09/16 (Coupe de Wilaya)**

#### \* **Joueurs Avertis:**

- BESSOUAH Sofiane (Amalza) lic n°456 pour CASportif
- SALHI Mohamed Nasreddine (Amalza) lic n°472 pour jeu dangereux
- NEKROUF Attou Mustapha (Amalza) lic n°460 pour perte de temps.

\*\*\*\*\*

### **AFFAIRE N° : 010**

\* **Rencontre : USTenira-AMS.Lahcen «Seniors» du 01/10/16 (Coupe de Wilaya)**

#### \* **Joueurs Avertis:**

- DOUMA Aboubakr (Tenira) lic n°289 pour jeu dangereux
- SNASLI Hadri (AMS.Lahcen) lic n°423 pour jeu dangereux
- SALHI Zineddine (AMS.Lahcen) lic n°413 pour jeu dangereux

\*\*\*\*\*

### **AFFAIRE N° : 011**

\* **Rencontre: CAM.Slissen-IRBTeghalimet «Seniors» du 01/10/2016 (Coupe de Wilaya)**

#### \* **Joueurs Avertis:**

- TOUILEB Mohamed (M.Slissen) lic n°345 pour jeu dangereux
- BERTHIL Hadri (M.Slissen) lic n°330 pour anti jeu
- OGBI Djahid (Teghalimet) lic n°606 pour jeu dangereux



## **COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE**

- **Réunion du** : 02.10.2016
- **Sous la Présidence de Mr.** MOULAY Kaddour
- **Membres Présents** : Mr. KHERRADJI Omar  
Mr. BOUCHIBA Mustapha  
Mr. BERRAHAL Yazid

### **ORDRE DU JOUR**

- 1- Résultats (Coupe de Wilaya).
- 2- Programmation



## **DIVISION HONNEUR & PRE-HONNEUR**

### **I-> Homologation des résultats:**

### **Coupe de Wilaya-2016 – 1/4 de Finale**

Dates	Rencontres	Scores
<b>Vendredi 30/09/2016</b>	MCAmalza / Izdihar	<b>2-0</b>
<b>Samedi 01/10/2016</b>	SABenyoub / IRBTabia	<b>1-2</b>
	USTenira / AMS.Lahcen	<b>4-0</b>
	CACM.Slissen / IRBTeghalimet	<b>1-2</b>

### **II°/ Programmation :**

## **CHAMPIONNAT**

### **1°/ Division Honneur**

<b>- 01<sup>ère</sup> Journée: - Samedi 08.10.2016</b>		
Stade	Rencontre	Horaire
A Sidi-Yagoub	- ASS.Lahcen – AMS.Lahcen	14h30'
A Sidi Ali Benyoub	- CRBSABenyoub - IRBTéghalimet	14h30'
A 3 Frères Amarouche	- CRBel-Abbès - IRBTabia	14h30'
A Ain El Berd	- I.Ain-El-Berd – FCKS.Yagoub	14h30'
A Moulay Slissen	- CACMoulay Slissen - MCAmalza	14h30'
A Tenira (Huis-clos)	- JSBedrabine - FCSaada	14h30'
A Lamtar	- JSSDahou - CRBDjaffar	14h30'

.../...

<b>- 02<sup>ème</sup> Journée: - Samedi 15.10.2016</b>		
<b>Stade</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Horaire</b>
A Sidi Ali Benyoub	- CRB.Djaffar – ASS.Lahcen	14h30'
A 3Frères Amarouche	- FCSaada – JSS.Dahou	14h30'
A Merine	- MCAmalza - JSBedrabine	14h30'
A Sidi -Yagoub	- FCKYagoub - CACMoulay-Slissen	14h30'
A <b>Boukhanefis</b>	- IRBTabia - I.Ain-El-Berd	14h30'
A Teghalimet	- IRBTéghalimet - CRBel-Abbès	14h30'
A Sidi-Khaled	- ASMSLahcen -CRBSABenyoub	14h30'

<b>- 03<sup>ème</sup> Journée: - Samedi 22.10.2016</b>		
<b>Stade</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Horaire</b>
A Sidi-Yagoub	- ASS.Lahcen – CRBSABenyoub	14h30'
A 3Frères Amarouche	- CRBel-Abbès – AMS.Lahcen	14h30'
A <b>Ain El Berd</b>	- I.Ain-El-Berd - IRBTéghalimet	14h30'
A <b>Moulay Slissen</b>	- CACMoulay-Slissen – IRBTabia	14h30'
A <b>X (Huis-clos)</b>	- JSBedrabine – FCKYagoub	14h30'
A Sidi-Dahou	- JSSDahou - MCAmalza	14h30'
A Sidi Ali Benyoub	- CRBDjaffar - FCSaada	14h30'

**Coupe de Wilaya – 1/2 de Finale**

<b>Journée du Vendredi 28/10/2016</b>		
<b>Stade</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Horaire</b>
<b>Merine</b>	<b>MCAmalza / IRBTeghalimet</b>	<b>14h30'</b>

  

<b>Journée du Samedi 29/10/2016</b>		
<b>Stade</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Horaire</b>
<b>Boukhanefis</b>	<b>IRBTabia / USTenira</b>	<b>14h30'</b>

**N.B/-** Les clubs premiers tirés sont responsables de l'organisation.  
Les Frais d'organisation sont pris en charge par les deux (02) clubs en présence.

**Coupe de Wilaya**

**- La Finale aura lieu le Mardi 01 Novembre 2016**

.../...

## 2°/ Division Pré Honneur

<b>- 01<sup>ère</sup> Journée: - Vendredi 07.10.2016</b>		
<b>Stade</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Horaire</b>
A Dhaya	- IRBDhaya - Nadjm Marhoum	14h30'
A Chetouane	- Kedadra – FCHZahana	14h30'
A Taoudmout	- CRTafassour – JSAIN.Trid	14h30'
A <b>3 Frères Amarouche</b>	- Izdihar – IRMBel Abbes	14h30'
A Tenira	- USTenira – O/ALI	14h30'
A Sidi-Chaib	- JSSidi-Chaib - CRBTAoudmout	14h30'
A Redjem Demmouche	- USMRas-El-ma - CRBChetouane	14h30'

<b>- 02<sup>ème</sup> Journée: - Vendredi 14.10.2016</b>		
<b>Stade</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Horaire</b>
A Chetouane	- CRBChetouane -IRBDhaya	14h30'
A Taoudmout	- CRBTAoudmout - USMRas-El-ma	14h30'
A Ouled Ali	- O / ALI - JSSidi-Chaib	14h30'
A 3Frères Amarouche	- IRMBel Abbes - USTenira	14h30'
A <b>Tessala ( Huis-clos )</b>	- JSAIN.Trid - Izdihar	14h30'
A S.Dahou	- FCHZahana - CRTTafassour	14h30'
A Marhoum	- Nadjm Marhoum - Kedadra	14h30'

<b>- 03<sup>ème</sup> Journée: - Vendredi 21.10.2016</b>		
<b>Stade</b>	<b>Rencontre</b>	<b>Horaire</b>
A Dhaya	- IRBDhaya - Kedadra	14h30'
A Taoudmout	- CRTTafassour - Nadjm Marhoum	14h30'
A Tessala	- Izdihar - FCHZahana	14h30'
A Tenira	- USTenira - JSAIN.Trid	14h30'
A Sidi-Chaib	- JSSidi-Chaib - IRMBel Abbes	14h30'
A Redjem Demmouche	- USMRas-El- Ma - O / ALI	14h30'
A Chetouane	- CRBChetouane - CRBTAoudmout	14h30'

**Le Président**  
**K. MOULAY**

**Le Secrétaire**  
**M. BOUCHIBA**